

SIAEP des vallées des Evoissons et de la Poix
1, rue du capitaine Fay
80290 POIX de PICARDIE
siaepdesvalleesdesevoissonsetdelapoix@orange.fr

Compte-rendu de la réunion du comité syndical du mardi 23 mars 2021

Le comité syndical dument convoqué le 16 mars 2021, s'est réuni le 23 mars 2021 à 19h00, à la mairie de Poix de Picardie sous la présidence de Monsieur Emmanuel AUZOU.

Membres en exercice : 22

Membres présents : 16

Présents: Marie Hélène DESCOUTURES, Rose France DELAIRE, Janick KOTODZIEJ, Céline MASSON, Yannick DESPLAINS, Bernard D'HAILLECOURT, Emmanuel AUZOU, Katia MARGUERY, SPITAELS Hugues, PILLON Philippe, LEFRANC Samuel, Geneviève LECLERCQ, Alain LESUR, Olivier GRAVET, MILLE-MATHIAS François, Charles-Edouard MACKELBERG.

Absents excusés : Jacques LEULLIER, Gilles ROGER

Le quorum étant atteint, le comité peut délibérer.

Secrétaire de séance : Hugues SPITAELS

1. Compte rendu de la réunion du 23 février 2021.

Le Président demande à l'assemblée, si des modifications doivent être apportées au compte rendu. En l'absence de remarque, le compte rendu du comité syndical du 23 février 2021 est approuvé à l'unanimité.

2. Installation du nouveau délégué de la commune de Saulchoy sous Poix.

Le Président présente monsieur MACKELBERG Charles-Edouard à l'assemblée. Monsieur MACKELBERG est nommé délégué suite aux élections municipales de la commune de Saulchoy sous Poix. Monsieur le Président rappelle qu'un courrier a été envoyé à la Préfecture afin de modifier les modalités de la gouvernance du syndicat et ainsi proposer à l'ensemble des membres la possibilité de réduire le nombre de Vice-Présidents à 3.

3. Travaux Mesnil-Huchon et Frettemolle, demande de subvention auprès de l'agence de l'eau.

Des travaux de renouvellement de conduites fuyardes sont engagés rue d'Hescamps à Frettemolle et rue de Frettemolle à Mesnil-Huchon. La demande de subvention s'inscrit dans le cadre du plan de relance avec une subvention bonifiée sous réserve du respect des conditions de démarrage des travaux dans le délai spécifié. Ce projet est éligible au titre de la délibération 18-A-047 du 11^{ème} programme de l'Agence de l'Eau Artois pour la lutte contre les pertes en eau par renouvellement des canalisations fuyardes pour un taux de subvention de 25 % bonifiée de 15% dans le cadre du plan de relance et une avance de 25%.

Le cout estimé est de 116 500 €.

Le financement prévu est le suivant :

45 % subvention par l'agence de l'eau soit 52425 €.

25 % subvention DETR soit 29125 €.

Les 30 % restants seront financés sur fonds propres à la hauteur de 34950 €.

Le président propose à l'assemblée de l'autoriser à demander une subvention auprès de l'agence de l'eau.

Après délibération, la proposition est acceptée à l'unanimité.

4. Présentation de l'étude diagnostique des systèmes d'alimentation en eau potable.

Le Président présente le projet organisé par la Communauté de Communes Somme Sud-Ouest qui consiste à l'étude des réseaux et du patrimoine des syndicats et des communes.

Cette étude est demandée par l'agence de l'eau afin de déterminer les besoins futurs.

Une participation financière sera demandée au syndicat pour l'élaboration de cette étude.

L'agence de l'eau subventionne le projet à 70 %. Les différents services d'eau et communes concernés devront contribuer financièrement. Le montant de participation du syndicat s'élèverait à 7420 €.

L'étude pourrait débuter au début de l'année 2022, quand celle-ci sera actée par la CC2SO.

5. Affectation du résultat au compte administratif 2020.

Le Président rappelle les résultats du compte administratif 2020 et informe l'assemblée du transfert du budget du SAEP de Blangy sous Poix.

Section investissements :-1734.26 €

Section fonctionnements : 13818.80 €

Le Président demande à l'assemblée de voter l'affectation de résultat 2020

Après délibération du comité syndical, l'affectation du résultat de l'année 2020 est approuvée à l'unanimité.

6. Questions diverses.

Le Président donne la parole à monsieur DESPLAINS. Monsieur DESPLAINS indique que le syndicat peut communiquer avec les abonnés de par la facturation. Des messages seront relayés pour informer les abonnés de leurs avantages et obligations au vu de la loi Warsmann et du règlement de service. En parallèle, des courriers types seront établis par le secrétariat et transmis aux abonnés pour les prévenir d'une incidence observée par le fontainier au moment des relevés. Monsieur le Président donne la parole à monsieur KOTODZIEJ. Monsieur KOTODZIEJ énonce l'avancée des travaux de la route de Conty à Poix de Picardie ainsi que la mise en place des canalisations du réseau entre Méréaucourt et Thieulloy la ville.

Clôture de la séance à 20 heures 20.

Le Secrétaire
Hugues SPITAELS